

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'espace

---

**Arrêté du 21 mai 2026**

**fixant la liste des candidats et candidates autorisés à participer au concours ouvert au titre de l'année 2026 pour le recrutement de maîtres de conférences des universités de médecine générale**

**Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,**

Vu le décret n° 2008-744 du 28 juillet 2008 modifié portant dispositions relatives aux personnels enseignants des universités, titulaires et non titulaires de médecine générale ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2026 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences des universités de médecine générale offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2026 et fixant les modalités de candidature,

## **ARRÊTE**

### **Article 1er**

Sont autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2026 pour le recrutement de maîtres de conférences des universités de médecine générale les candidats et les candidates dont les noms suivent :

M. Paul AUJOULAT  
M. Marc BESNIER  
Mme Kim BONELLO  
Mme Élodie CHARUEL  
Mme Isabelle ETTORI  
Mme May FIANI  
Mme Karolina GRIFFITHS  
M. Dragos-Paul HAGIU  
M. Louis-Baptiste JAUNAY  
Mme Pauline JEANMOUGIN  
M. François LE BAS  
Mme Camille LEPINE  
Mme Juliette MACABREY  
Mme Véronique ORCEL  
Mme Catherine PLOTTON

### **Article 2**

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 21 mai 2026

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe du département des  
enseignants-chercheurs de santé

Feryel KARROUCHA